

DEUX PRÉCÉDENTS AU MARCHÉ COMMUN AVEC L'ANGLETERRE

Les premiers projets que présentèrent dès après la guerre, les associations françaises qui s'étaient créées en vue d'étudier et de faire adopter une organisation économique de l'Europe avaient évidemment inclus l'Angleterre mais celle-ci différa longuement son accord jusqu'à rester finalement en dehors du traité de Rome qui créa le Marché commun.

Il est permis de rappeler que les premières organisations créées pour étudier et propager l'idée d'un abaissement des tarifs douaniers entre pays européens sont dues à la France. Notamment immédiatement après la paix, la Ligue Européenne de Coopération Economique (présidée par Van Zeeland et en France par Daniel Serruys qui dès 1934 prônaient la création en Europe de nouvelles zones économiques) avait, dès son origine, convié à se joindre à elle des dirigeants anglais que leur gouvernement devait plus tard retenir ou abandonner à eux-mêmes

Ce n'était cependant pas la première fois que la France posait la question et deux précédents plus anciens et rarement évoqués, peuvent à la lumière de nos connaissances actuelles, être utiles à rappeler puisque curieusement ou peut-être naturellement, c'est chaque fois avec la Grande-Bretagne que la France a cherché à associer son économie.

Il s'agit des deux essais de libération des échanges par abaissement massif des droits de douane dont la France prit l'initiative sous forme de deux traités de commerce, le premier avant la Révolution, et le second sous Napoléon III. Ils eurent des sorts bien différents mais chaque fois d'une importance fondamentale dans notre devenir.

Le premier accord commercial, celui de 1786, a réalisé d'un coup une véritable union avec l'Angleterre puisque les droits de douane ont été abaissés du jour au lendemain à 10 ou 12 %, c'est-à-dire au tiers ou au cinquième des précédents.

La nouveauté de la mesure, la soudaineté et l'audace de son exécution méritent quelques explications. Elles tiennent à la fois à la situation française du moment et aussi aux idées de l'heure, prônant dans toute la force de leur nouveauté l'influence bienfaisante du commerce pour le maintien de la paix.

Le traité de Versailles de 1783 qui avait donné l'indépendance aux Etats-Unis, était apparu comme une victoire et avait rendu ainsi à la France une partie de ce prestige si atteint par la Guerre de 7 ans : mais du point de vue matériel comme du point de vue politique l'avenir soulevait bien des inquiétudes.

La Guerre d'Amérique avait coûté si cher que la dette intérieure, déjà écrasante avait doublé, atteignant ainsi des sommes ineffaçables qui seront une des causes principales de l'imminence de la Révolution. Louis XVI ne pouvait plus envisager de nouvelles hostilités et devait donc à tout prix consolider sa paix avec l'Angleterre devant laquelle, nos alliés satisfaits dans leurs revendications nous laissaient isolés.

La guerre avait fait perdre aux Anglais leur plus belle colonie et leur avait coûté presque trois fois plus cher qu'à nous. Ils n'étaient pas près de nous le pardonner. Mais heureusement leur Premier ministre, lord Shelburne, homme d'une rare élévation d'esprit et de cœur, avait montré pendant les longues négociations du traité de Versailles, des vues très larges guidées surtout par les théories économiques d'Adam Smith, dont le retentissement devait être bientôt mondial.

Or les idées qu'Adam Smith avait mûries et rassemblées découlaient de celles des économistes français qu'il avait rencontrés à Paris une dizaine d'années plus tôt. Il avait alors écouté Quesnay exposer l'idée que la société devait être réformée selon les lois de la nature et faire ressortir le rôle de l'épargne et du capital dans toute entreprise fût-elle agricole. Il fallait combattre, disait-il, toute atteinte tant à la liberté du travail et du commerce qu'à la circulation des marchandises et des capitaux. C'est de l'agriculture que venait toute richesse et par conséquent, elle seule devait payer l'impôt. Ces idées libérales rencontrèrent le plus grand succès.

Après lui, Gournay, fils de riche négociant, lui-même commerçant et grand voyageur, puis intendant, avait compris que toute

la richesse ne venait pas de la terre et que l'industrie naissante pouvait participer pour une très grande part à la fortune générale. Il était lui aussi partisan de la liberté du commerce. Bien qu'ayant peu publié, ses contemporains ne se trompèrent pas sur la valeur de ses conceptions et son influence fut considérable, notamment sur Turgot qui mit ses théories en pratique. Ce dernier essaya une première synthèse des idées de Quesnay et de Gournay et publia en 1766 *Les Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*. A partir de ce moment, ce travail remarquable allait en inspirer beaucoup d'autres en France et à l'étranger.

C'est dès 1763 qu'Adam Smith de passage à Paris avait découvert les économistes français Quesnay, Gournay et Turgot. A son retour en 1766, il réfléchit pendant dix ans sur les théories dont il avait eu connaissance et en 1776 il publiait ses *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, ouvrage qui devint immédiatement célèbre et eut un retentissement européen.

Mais en France, d'autres livres, moins scientifiques et abstraits mais également consacrés au développement des mêmes idées, trouvaient une audience considérable et allaient avoir une influence très profonde sur la politique française.

L'abbé Raynal (1713-1796) ancien abbé passé aux Philosophes, rédacteur du *Mercur*, faisait paraître en 1770, six ans avant Adam Smith, son *Histoire philosophique des établissements et du commerce de l'Europe dans les deux mondes*. Au milieu d'exposés philosophiques confus et tendancieux, des descriptions idylliques de l'Amérique et des bons sauvages soumis aux méfaits de la civilisation contribueront à la naissance du romantisme littéraire et au développement d'opinions favorables aux insurgés américains. L'ouvrage de l'abbé Raynal prolongeait les travaux des économistes en développant l'idée que les facteurs économiques jouent souvent un rôle majeur dans la guerre ou la paix et généralement dans la politique des gouvernements.

Les événements encore récents de la Guerre de 7 ans et la politique anglaise confirmaient le bien-fondé de cette opinion à qui la fin du siècle apporterait plus tard un soutien éclatant.

Malgré nombre de développements antireligieux et révolutionnaires qui firent brûler, sur ordre du Parlement, le livre suivant de l'abbé Raynal, *l'Histoire Philosophique des Européens aux Indes* fut un extraordinaire succès de librairie qui forma l'opinion du public et des dirigeants. Les idées de libre échange étaient déjà répandues ; celles de l'abbé Raynal sur l'influence pacifiante des échanges internationaux allaient soulever l'enthousiasme d'autant plus que l'évolution de la situation favorisait leur application. A la

volonté de suprématie, fût-ce par les armes qu'avait manifestée son aïeul, Louis XV avait substitué une politique de paix et d'équilibre où les alliances françaises, destinées à contenir la puissance chaque jour plus dominante de l'Angleterre portaient à tous les rapprochements et d'abord avec l'adversaire. Ces idées devaient inciter à compléter le traité de Versailles par des accords commerciaux et retourner complètement la politique économique française maintenue depuis Colbert sous le signe du protectionnisme le plus délibéré.

C'est sous l'influence de ces idées nouvelles que l'article 18 du traité de Versailles avait stipulé qu'avant le 1^{er} janvier 86, de nouveaux aménagements de commerce seraient négociés entre Français et Anglais sur le fondement de la réciprocité mutuelle.

En réalité, l'Angleterre ne tenait pas du tout à cette clause. Mais Vergennes, Calonne aidé de Charles Maurice de Talleyrand et Louis XVI, l'avaient voulue pour des raisons politiques et généreuses. Ils avaient compris que « la France avait besoin d'un long répit pour reprendre haleine, qu'il fallait diminuer l'animosité entre les deux pays et rendre la guerre difficile en développant les échanges commerciaux ». Ce sont ces vues pacifiques et combien modernes qui ont donné à Vergennes et au comte de Rayneval la ténacité nécessaire pour faire aboutir les négociations malgré de grandes oppositions.

Eden envoyé par Pitt comme négociateur à Versailles, un peu dans le désir de l'éloigner, donc médiocrement disposé à l'origine, fut conquis par la franchise française, revint fier d'avoir accompli une œuvre de rapprochement. L'état d'esprit anglais précédemment très hostile à la France sembla effectivement changé. Malheureusement après la mort de Vergennes, cet esprit de Locarno avant la lettre, disparut pour ne laisser que l'application stricte des textes.

En exécution de la disposition précédente du traité de Versailles, un traité de commerce avait donc été signé, le 26 septembre 86 et mis en application le 1^{er} juillet 87.

L'article 6 de ce traité fixait des droits très réduits (10 à 12 % au lieu de 30 %) pour les marchandises des deux pays et l'article 7 accordait à chaque partie la clause de la nation la plus favorisée. C'était presque une union douanière avec une réduction des droits d'autant plus considérable, qu'elle se faisait sans transition.

Vergennes avait dit : « Nous ne perdrons jamais de vue le principe que le commerce entre les deux pays doit devenir con-

current par des droits combinés de manière à ne pas nuire à l'industrie nationale. » Il soulignait la nécessité d'un développement parallèle des deux économies sans qu'aucune soit atteinte par l'autre car les unions économiques doivent être équilibrées si elles veulent durer.

Or la France ouvrait à l'Angleterre un marché de 25 millions d'habitants, tandis que celle-ci n'en représentait qu'à peine les deux tiers.

Les cahiers des Etats généraux de 89 ont comporté de nombreuses plaintes qui pourraient faire croire à première vue que ce traité de commerce a été un facteur important de la crise économique qui a précipité la Révolution. Il faut cependant tenir compte de ce que, même si des effets rapides et provisoirement malencontreux se sont manifestés, ce ne fut pas pendant longtemps étant donné que son application a commencé dix-huit mois environ avant la Révolution. Les doléances contenues dans les Cahiers des Etats généraux en font en réalité le bouc émissaire d'une situation grave qui avait des origines plus lointaines.

Depuis 1763 l'économie de la France ressentait la perte de ses colonies, des matières premières qu'elle ne recevait plus et des investissements d'avenir qu'elle ne pouvait plus escompter.

Mais surtout, l'industrie française stagnait, alors qu'en Angleterre le machinisme avait déjà pris un développement important au point d'entraîner en 1779 quelques violentes réactions ouvrières. On voit, dès l'origine de celui-ci, les Français s'interroger sur l'incidence que la mécanisation pourrait avoir sur l'industrie et même sur le plein emploi. Notre chargé d'affaires à Londres, Barthélémy, y répondait en disant de Manchester : « Cette ville est la preuve que la solution des machines n'a pas les inconvénients qu'on croit qui en résultent, car en multipliant et en variant les objets d'industrie, tous les bras se trouvent occupés. »

En dehors des objets de luxe où ses fabrications restaient inégalables, la France n'avait guère à exporter que le vin et des textiles de soie et de laine, tandis que l'Angleterre pouvait offrir des cotonnades qui prenaient un gros développement, et toutes les machines et objets métalliques.

D'autre part, l'Angleterre avait repris dès la fin de la Guerre d'Indépendance, la totalité du marché américain comme devant.

Dès son arrivée à Philadelphie, en avril 94, après trente-huit jours de mer calme, Talleyrand, évêque aimant la bonne chère, constatait en paraphrasant Voltaire : « J'ai trouvé en ce pays trente-deux religions et un seul plat. » Mais plus tard, et avec une singulière profondeur, il observait la vie économique : « Quicon-

que a bien vu l'Amérique ne peut plus douter que son ancien commerce avec l'Angleterre n'ait même gagné de l'activité au lieu d'en perdre depuis l'époque de l'Indépendance et, que par conséquent, l'Indépendance loin d'être funeste à l'Angleterre, ne lui ait été à plusieurs égards avantageuse (l'Angleterre devait s'en souvenir et en tirer plus tard des conclusions peut-être trop rapides qui l'induiront à abandonner ses colonies). Le peuple américain est un peuple dépassionné, la victoire et le temps ont amorti les haines et les inclinations se réduisent à de simples habitudes. Or, toutes celles-ci le rapprochent de l'Angleterre, à commencer par le langage » (1).

Malgré le traité de commerce et d'amitié de 1777, le commerce français n'avait reçu que des demandes de guerre vite oubliées. La paix venue, l'industrie française n'avait eu ni le temps ni les moyens, de rattraper la concurrence et les 1 750 millions qu'avait coûtés la Guerre d'Amérique, environ six ans de budget, avaient manqué pour les investissements industriels.

Il y avait bien la protection douanière, mais elle était compensée d'un côté par une contrebande fort active par toutes les frontières, et de l'autre, par la prime accordée aveuglément par les Français aux produits anglais qui compensait largement des droits maintenant réduits.

Le prix n'était plus le facteur principal du choix car depuis longtemps, l'anglomanie mettait à la mode et faisait systématiquement préférer des produits concurrents. L'engouement des Français pour les marchandises étrangères, plus tard d'autres qu'anglaises, faussera toujours la balance des meilleurs traités de commerce et rendra bien difficile la conduite de l'économie française. Il faut donc nous y arrêter un moment.

Ce goût pour tout ce qui était anglais remontait très loin. Les premières manifestations peuvent être reportées jusqu'au mariage anglais de Gramont sous Louis XIV. Sous la Régence, cette mode avait connu un premier développement en raison de la politique de rapprochement à laquelle Philippe d'Orléans consentait, en vue d'établir la paix, tous les sacrifices et même celui bien excessif de combattre son cousin Philippe V. Le Régent avait compris que la France devait abandonner les buts de Louis XIV, ne plus se mêler des affaires dynastiques et religieuses, conquérir l'amitié

(1) Le 4 avril 1797, Charles Maurice lisait à l'Institut un remarquable mémoire sur les relations commerciales des Etats-Unis et de l'Angleterre.

sûre de notre allié naturel et profiter de tout ce qui était à apprendre de cette grande civilisation.

Bien des personnalités étaient passées à ce moment d'un pays à l'autre. Horace Walpole, fils du Premier ministre, connaissait à Paris un vif succès, cependant sans portée au-delà d'une très petite fraction de la Société.

Mais après les livres de Montesquieu, puis les lettres philosophiques ou lettres sur les Anglais de Voltaire (1731), de nombreux mémoires, des séries de traductions, atteignaient plus profondément l'opinion.

Les défaites de la Guerre de 7 ans, si brusques, si cuisantes, si lourdes de conséquences, suscitèrent cette admiration que les Français accordent à leurs vainqueurs, souvent sans grande réflexion, et cette fois-ci à juste titre. Mais Louis XV conservait un prestige considérable et jusqu'à la fin de son règne, quoi qu'on en ait dit, et malgré la désaffection grandissante du peuple, une majesté, une autorité absolue, qui maintenaient la primauté royale et celle de la France.

Au contraire, dès l'avènement de Louis XVI, la royauté pour honnête qu'elle fût, n'en imposait plus assez et brusquement, allant à l'inverse de l'immense effort de publicité, dirions-nous aujourd'hui, que Versailles et la Cour avaient représenté pour le goût, l'art et les produits français, la mode anglaise, dissimulant de multiples arrière-pensées, l'emporta.

Sans se rendre compte de ses interférences politiques, la reine accepta la nouvelle mode avec bienveillance, d'autant qu'elle était lancée avec enthousiasme par les jeunes gens les plus à la mode. C'étaient le comte de Provence, le duc d'Orléans, le duc de Chartres, le comte de Conflans, le duc de Lauzun et surtout un grand ami de Charles Maurice de Talleyrand alors simple abbé de Périgord, le comte de Lauraguais.

Toute cette jeune noblesse s'enthousiasmait pour les mœurs anglaises en pensant qu'un jour elles lui vaudraient une situation comparable à celle des lords dont l'influence politique était évidemment plus profonde, mais parce que plus sage que celle de l'aristocratie française.

Effectivement, ce n'était pas pour son anglomanie que Louis XVI envoyait Lauraguais faire de petits séjours à la Bastille, mais il l'aurait cependant fait volontiers car le roi était résolument opposé à cette mode, comprenant peut-être en tant que serrurier, le tort qu'elle portait à l'industrie française. Aussi, fallut-il beaucoup insister pour amener le roi aux courses de chevaux où les

courtisans dépensaient sans compter, et plus encore pour qu'il acceptât de jouer tout de même un écu.

Dans toute la France, se créaient des clubs à l'anglaise. Mais, alors qu'à Londres, on y traitait des affaires, à Paris on y parlait pour surenchérir sur une politique bientôt révolutionnaire.

Dans cette première lutte, il y avait déjà un très grave avertissement. Ce n'était plus le roi de France qui faisait la mode. Un autre despote, l'opinion publique, en décidait. Le roi n'était plus docilement imité. Il n'était même pas suivi et par conséquent serait bientôt discuté. Le « transfert du pouvoir » (duc de Castries) avait commencé.

« Le vent souffle d'Angleterre » relatait d'Argenson. Montesquieu décrivait la Grande-Bretagne comme « le pays le plus libre du monde » et Voltaire proclamait : « qu'il faut aimer l'Angleterre ». Cependant, Dorset, ambassadeur britannique se félicitait dans ses rapports de tout l'argent que cette mode apportait à son pays et enlevait à la France. L'accord commercial de 1786 qui ouvrait toutes grandes les frontières aux produits anglais allait ainsi faciliter encore, à un moment particulièrement inopportun, un penchant français si néfaste.

Or, les Français aimaient à se pavaner dans des voitures venant de Londres. Même les fiacres, 300 en une commande, étaient achetés en Angleterre. Au contraire, de l'autre côté de la Manche, l'admirable discipline anglaise obligeait à n'acheter qu'anglais, et seuls quelques dandies pouvaient se permettre de faire exception à la solidarité nationale.

Le peuple français, ou plutôt sa classe la plus fortunée, heureuse, insouciante et légère, donnait d'elle-même le coup de grâce à l'industrie nationale qui la faisait vivre directement ou indirectement.

Elle n'avait pas compris qu'elle pouvait et devait appliquer en France les nouveautés intellectuelles, politiques et techniques de nos voisins, sans au contraire par des achats sans nécessité, mesure, ni discernement, affaiblir et finalement ruiner l'activité de compatriotes dont elle était solidaire.

En France, le chômage s'installait, immédiatement atroce pour les pauvres gens qui vivent déjà au jour le jour. Bonaparte, traversant Lyon après le traité de commerce de 86, vit la moitié des métiers arrêtés et en garda un souvenir qui est sans doute pour quelque chose dans le Blocus Continental.

Le ciel devait encore y ajouter. De 1770 à 1775, les récoltes de la fin du règne de Louis XV furent mauvaises alors que les excédents de naissances et l'amélioration des modes de vie avaient accru

considérablement les besoins alimentaires. 1775, première année du règne de Louis XVI, fut marqué par une cruelle disette et des émeutes. Les années suivantes furent normales et même celle de 85, après la paix de Versailles, excellente ; mais, par contre en 86 et 87, elles furent médiocres. La récolte de 88 fut si catastrophique que l'on ne pouvait ignorer qu'au printemps de 89 apparaîtrait une terrible famine avec l'exaspération et les violences qui l'accompagnent généralement.

Ainsi, il serait d'autant plus impossible de remédier à la crise financière de l'Etat que le pays subissait au même moment une crise économique. L'une aggravant l'autre, elles devaient fatalement conduire à un très proche et profond bouleversement.

Au cours de celui-ci, tous les producteurs français victimes des achats inconsidérés de marchandises anglaises par leurs compatriotes pousseront à la guerre contre l'Angleterre qui fermerait la porte à ce concurrent envahissant. Avant d'attaquer l'Autriche (20 avril 92) la Révolution avait d'abord craint que les Britanniques ne viennent grossir le camp ennemi et c'est Talleyrand qui, suivant ses propres convictions, fut désigné par Dumouriez pour aller deux fois à Londres dont il souhaitait l'alliance et obtint la neutralité ; mais il dut ensuite s'exiler. Aussi, cinq mois après son départ, le 1^{er} février 93, la France, à la satisfaction de ses fabricants, entra en guerre contre l'Angleterre. Un mois plus tard, la France dénonce tous ses traités de commerce et pis encore, le 9 octobre 93, elle rend « suspect » et l'on sait où cela mène, quiconque introduit ou possède des marchandises anglaises.

Lors de la paix d'Amiens, Napoléon, Talleyrand et Chaptal préparaient un traité de commerce désiré par l'Angleterre, mais assailli par les pétitions et les protestations des fabricants effrayés du retour possible de leurs concurrents et malgré les encouragements de quelques exportateurs de Lyon ou de Lille, le Premier consul dut renoncer au traité de commerce, sans réaliser peut-être que c'était, à plus ou moins brève échéance, un nouveau conflit.

Le second essai de rapprochement économique avec l'Angleterre par un abaissement encore plus considérable des droits de douane est dû à Napoléon III.

En exil à Londres, Napoléon III avait beaucoup admiré la Constitution anglaise et le puissant développement économique de la Cité. Il n'en déplorait que plus la vérité de cette pensée de Talleyrand : « Sous un nom ou sous un autre, nos guerres sont toujours avec l'Angleterre », et était bien décidé à y mettre fin,

malgré les fréquents sujets d'inquiétude qu'il sentait devoir subsister.

Un de ses premiers gestes fut donc de saisir l'occasion dans l'affaire des Lieux-Saints pour se ranger aux côtés des Anglais et, dès la guerre de Crimée, d'aller rendre visite à Victoria.

Mais c'est du côté économique que Napoléon III, peu après le rattachement de Nice, voulut trouver l'occasion d'un apaisement considérable. A ce moment, les tarifs douaniers étaient en France très élevés et souvent prohibitifs et, au contraire, beaucoup plus libéraux en Angleterre sauf sur le blé (droits français : fonte 60 %, fer 100 %, filés de laine 300 à 400 %, filés de coton prohibés, locomotive 50 %, machines textiles 50 %, etc.).

Napoléon III qui venait de vivre à Londres et d'y assister aux discussions sur le libre échange, fut frappé par la différence des prix (charbon 30 F la tonne en France et 8 F en Angleterre, fonte 130 et 80, rails 240 et 140, machines en général 25 % plus chères en France, articles de laine meilleur marché en France, mais les articles en coton 25 % plus chers, etc.). Ces disparités ne pouvaient être atténuées que par des salaires inférieurs en France, et dès son arrivée au pouvoir, l'Empereur réduisit certains droits : en 1853 et 55 sur le charbon et le fer, puis sur les machines. Mais bien que chaque exposition internationale en ait rappelé l'opportunité, notamment celle de 1855, que veut visiter la reine Victoria, l'allégement des douanes était combattu par les industriels, surtout du textile et du sucre, groupés au sein de l'Association pour la Défense du Travail National fondée en 1846 par Auguste Mimerel.

Mais en Angleterre, Richard Cobden avait déjà commencé à mener vivement campagne contre les droits sur le blé dont la diminution aurait favorisé la France. Parallèlement à Paris, Michel Chevalier, ancien saint-simonien que Napoléon III protégeait et nomma professeur au Collège de France, s'était fait l'avocat d'un libre échange qui aurait avantagé l'industrie anglaise.

Cobden avait dit : « Il faut amener les deux peuples à dépendre l'un de l'autre en subvenant à leurs besoins mutuels. C'est la méthode de Dieu lui-même pour produire une entente cordiale et aucune autre ne vaut rien. »

John Bright, bras droit de Cobden, ayant un jour protesté contre le budget militaire de l'Angleterre en faisant remarquer que ces dépenses seraient inutiles si on abaissait les droits entre les deux pays, Michel Chevalier lui fit écho et Napoléon III l'envoya en septembre 59, rencontrer Cobden et Gladstone et inviter le premier à Paris où il arrivait le 18 octobre.

Napoléon III eut de longs entretiens avec lui. Il tenait la plume, prenait des notes et décida de présenter aux Chambres qui étaient à ce moment entièrement protectionnistes, un abaissement considérable du tarif douanier. A l'abri derrière des droits très élevés, la situation économique de la France était vulnérable si l'une ou l'autre de ses industries n'était plus protégée.

Mais Napoléon III comprit que si tous les droits étaient abaissés en même temps, les fabricants français vendraient peut-être moins cher mais auraient des prix de revient diminués grâce à des approvisionnements meilleur marché et des machines supérieures et moins coûteuses. Les fabricants français se trouveraient ainsi en même position que les étrangers et les salaires français pourraient rejoindre le niveau anglais. Et si les productions françaises étaient à égalité de prix et de qualité avec les étrangères, les importations perdraient leur raison d'être, les exportations resteraient facilitées et finalement la balance commerciale française améliorée. Il avait compris que le bénéfice du libre échange n'était que partiellement dans la concurrence et les importations moins chères, mais surtout dans l'amélioration des prix de revient intérieurs et la faculté d'exporter. Mais pour cela, il fallait libérer *tous* les échanges d'un coup, courir le risque en entier, dans toutes les industries à la fois et mettre en jeu sur ce succès ou cet échec, son propre avenir. Pour lui comme pour la France, l'enjeu était capital.

Mais Napoléon III qui cherchait, comme Louis XVI, l'amélioration des relations avec l'Angleterre, voulait en outre la réalisation de ses idées sociales sur le relèvement des salaires restés en France inférieurs aux salaires anglais et que l'accroissement du machinisme pourrait augmenter. Il était également décidé à prendre le contre-pied du refus opposé après la paix d'Amiens par le Premier consul à un traité de commerce avec l'Angleterre, refus dont les conséquences avaient été si lourdes. Aussi fit-il connaître ses intentions dans une lettre à Fould reproduite dans *le Moniteur* du 15 janvier 60.

M. Thiers se mit en colère dès qu'il sut que Napoléon préparait un traité de commerce qui diminuerait les barrières douanières et une vive opposition se manifesta dans toutes les industries, notamment à Roubaix, Tourcoing où les manifestations patronales et ouvrières furent si violentes que Roubaix reçut une garnison.

Morny lui-même président du très protectionniste Corps législatif, grand lanceur d'affaires et très averti des jeux de la Bourse, craignit une crise économique et joignit ses efforts à ceux de

M. Thiers. Il allait une fois de plus, et cette fois gravement, s'opposer à Napoléon III.

Cette question de la politique commerciale reste une des rares où Morny fut dans l'erreur. Mais comment l'ancien betteravier, le spéculateur en Bourse, le financier, n'aurait-il pas été opposé à cette brusque épreuve imposée à l'industrie ? Comment le président du Corps législatif attentif à l'opinion de ses collègues aurait-il accepté une mesure contraire à l'avis de la presque totale majorité ? Comment le président aurait-il acquiescé à ce que cette négociation si grave se conclue en dehors de la Chambre qu'il représentait ?

Napoléon III décida néanmoins que les droits ne pourraient dépasser le maximum de 30 % et, après 5 ans, 25 % et que tous les traités comporteraient la clause de la nation la plus favorisée qui fait bénéficier chaque signataire des avantages supplémentaires que l'autre pourrait accorder ultérieurement à des tiers.

Les accords correspondants furent très vite mis au point par Rouher et Persigny ambassadeur à Londres, seuls à soutenir l'Empereur, avec des droits bien en dessous de ceux du maximum prévu et même de ceux que les Anglais avaient espérés. En outre, par une décision unilatérale, les matières premières et les produits alimentaires furent admis sans taxes. Morny et le Corps législatif n'en étant que plus opposés, Napoléon III résolut de passer outre, de mettre en jeu toute son autorité personnelle et grâce à un sénatus-consulte qu'il avait fait passer dès 1852 pour le lui permettre, de signer seul et contre tous, le traité de commerce (23 janvier 1860).

Cobden acquit de ce fait une grande réputation en Angleterre dont la décennie de 1860 à 1870 reste considérée comme l'apogée victorienne, mais la réussite de l'opération était due à la clairvoyance et à la ténacité de Napoléon III. C'était la moitié du chemin faite vers une espèce de Marché commun à deux et l'exemple devait se propager à une vitesse étonnante.

En 5 ans, la France conclut des traités avec la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, la Suède et la Norvège, et par le jeu de la clause de la nation la plus favorisée, de nouvelles réductions de tarif furent offertes à tous ces pays. En 1861, les importations s'accrurent, mais dès 1863, elles revenaient à la normale et les exportations d'une industrie française rénovée se développaient rapidement malgré la fermeture du marché américain due

à la Guerre de Secession où Napoléon III avait commis l'erreur de reconnaître dès le début les Sudistes.

Avec le temps, il fut négocié près de soixante traités qui abaissèrent de moitié les tarifs douaniers en Europe et contribuèrent grandement à la prospérité de cette époque.

Napoléon avait eu d'autant plus de courage que le premier essai sinon tout à fait de Marché commun, tout au moins d'abaissement de tarifs avec réciprocité par le jeu simultané de la clause de la nation la plus favorisée, avait été au temps de Louis XVI, nous l'avons vu, une catastrophe. Et d'ailleurs le traité de commerce avec l'Angleterre qu'il avait voulu pour le bien des ouvriers français, devait lui coûter une certaine désaffection et presque l'opposition des industriels et de la bourgeoisie qui l'obligeront bientôt aux concessions de l'empire libéral.

Ainsi c'est la France qui par trois fois, sous Louis XVI, sous Napoléon III et en 1946, prit l'initiative de se rapprocher de l'Angleterre grâce à l'accroissement du commerce par des réductions douanières.

Le premier essai fut pour la France un échec aux terribles conséquences car son économie n'était pas en mesure de supporter la concurrence anglaise. La France était techniquement en retard en raison de la Guerre d'Amérique. Ses finances ne lui permettaient aucun investissement, enfin une mode malheureuse conduisait à brimer l'activité nationale.

Au contraire, le second essai fut une réussite mondiale en raison de la prospérité du règne de Napoléon III due à une économie libérale, des impôts minimes et, à défaut de discipline nationale, à la prédominance de la mode parisienne.

Depuis lors les situations ont évolué, celle de 1968 présentant d'autres difficultés peut-être plus considérables que celles de 1950, mais les connaissances se sont précisées en raison même des expériences précédentes, l'essentiel restant de préserver dans chaque pays l'activité industrielle indispensable à son développement technique, scientifique et social tout en réalisant ce bénéfice égal pour chaque partenaire dont l'équilibre est nécessaire à la pérennité de leur association.